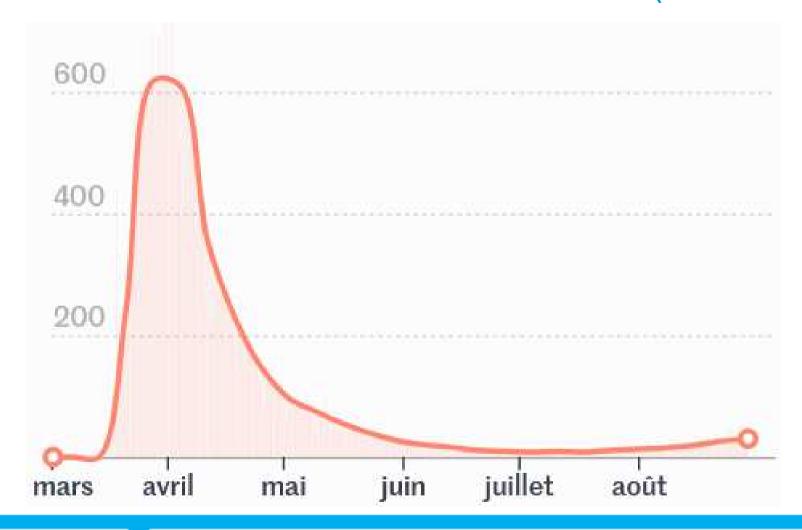


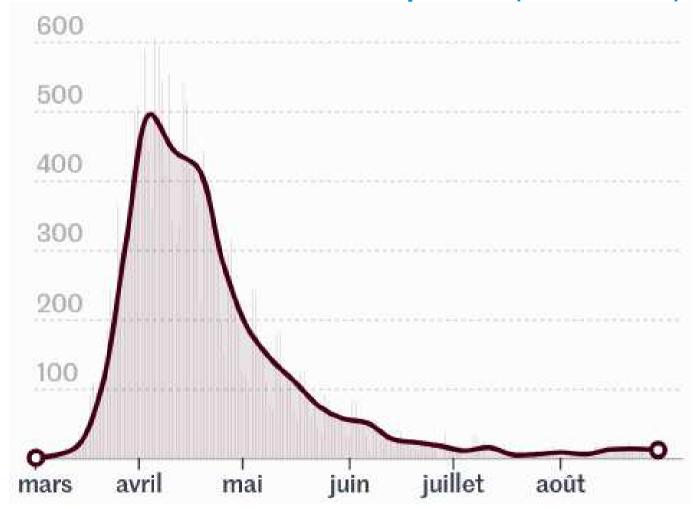


### Nouvelles admission en réanim. (France)





## Nouveaux décès à l'hôpital (France)





## Nouveaux cas (France)





#### Des indicateurs en hausse

#### Le taux de positivité des tests

=> de 1% en juin à 4%, fin août

#### Le taux national d'incidence

=> de 25,6 à 40,1 cas/100 000 habitants en 1 semaine

### Le taux de reproduction (R0)

=> actuellement de 1,38



#### Mais alors?

Comment se fait-il que les entrées en réanimation et les décès soient en baisse tendancielle sur la même période ?



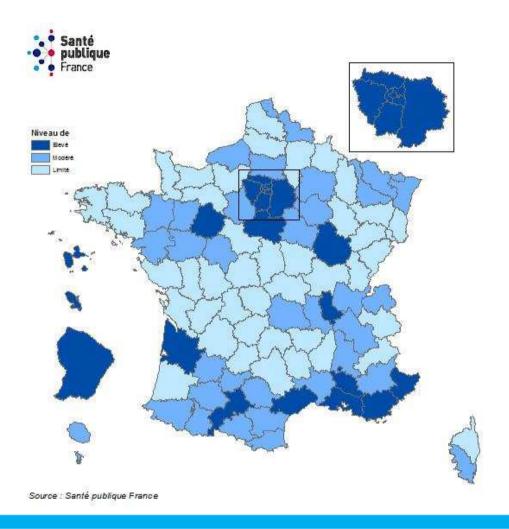
#### Et donc...

« La situation sanitaire ne doit pas conduire à relâcher la vigilance face à un risque épidémique qui subsiste, comme en témoignent l'augmentation du nombre de foyers de contamination identifiés depuis la levée progressive du confinement.»

Protocole national du ministère du Travail (Version du 31/08)



#### ZCA: Zones de circulation active





Les EEA sont des **ERP** (*établissement recevant du public*) qui entrent dans deux catégories :

Type R => Établissements destinés à l'enseignement ou à la formation

Type L => Salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usage multiple



Par ailleurs, le CRR est un **établissement d'enseignement** reconnu comme tel par le Code de l'éducation.

Principe d'homologie (ou de parité)

Prendre en compte les **préconisations** de l'Education nationale et établir des **mesures spécifiques** à la pratique artistique.



#### 3 doctrines et 4 scénarios.

=> Doctrine 3 qui comporte des mesures d'assouplissement en vue, notamment, de garantir la *capacité* d'accueil nominale des élèves.



Scénario 1 : Maîtrise de l'épidémie avec quelques clusters sous contrôles maîtrisés. *Situation actuelle* 

Scénario 2 : Clusters critique obligeant à des mesures locales ;

Scénario 3 : Reprise à bas bruit de l'épidémie ;

**Scénario 4** : Reprise nationale de l'épidémie avec coefficient de reproduction effectif >1,5.



#### Deux types de mesures :

- 1. Des mesures non pharmaceutiques HDM - DP - PdM
- 2. Des mesures environnementales et organisationnelles

Nettoyage et désinfection, aération, paramètres d'organisation de l'espace et du temps, ...



### Un cadre réglementaire

Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé

=> Articles 35, 36 et 45



#### Article 45 - Espaces divers, culture et loisirs

« V. - Sauf pour la pratique d'activités artistiques, le port du masque est obligatoire dans les établissements autorisés à accueillir du public en application du présent article. La distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas. »



# Merci pour votre attention!

